



**Projet de Renforcement des Services éducatifs dans le Sud-est et Amélioration de la Qualité de l'Enseignement pour le premier cycle fondamental.**

**EDUKAYITI**

## TABLE DES MATIÈRES

A. RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION .....	3
B. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION .....	5
1. TITRE DE L'INTERVENTION .....	5
2. MONTANT .....	5
3. ZONE GÉOGRAPHIQUE.....	5
4. BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE.....	6
5. LOGIQUE D'INTERVENTION.....	7
6. CALENDRIER DES ACTIVITÉS .....	15
6.1.COMUNICATION ET VISIBILITE.....	15
7. PARTENAIRES.....	18
8. PORTÉE STRATÉGIQUE DANS LAQUELLE L'INTERVENTION EST INSÉRÉE ..	20
9.- PROBLÈMES À RÉSOUDRE .....	21
10. COMPLÉMENTARITÉ AVEC D'AUTRES INTERVENTIONS.....	24
11. RISQUES.....	27
12. INDICATEURS, SOURCES DE VÉRIFICATION ET OBJECTIFS DE PERFORMANCE .....	28
13. SYSTÈME DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE COMPTE RENDU .....	30
14. DURABILITÉ .....	31
15. GESTION DE LA SÉCURITÉ.....	33

## A. RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION

<b>Titre de l'intervention</b>	<i>Projet de Renforcement des Services éducatifs dans le Sud-est d'Haïti et Amélioration de la Qualité de l'Enseignement pour le premier cycle fondamental (EDUKAYITI).</i>
<b>Budget en euros</b>	Budget total du projet: <b>4.152.000 euros</b> Budget total de la coopération déléguée de l'Union européenne: <b>3.000.000 euros</b> Budget AECID (en parallèle à la coopération déléguée): <b>1.152.000 euros</b> . (Dossier 2018/SPE/0000400049. Résolution de 18 août 2018). Bénéficiaire de résolution : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) d'Haïti.
<b>Zone géographique</b>	Haïti, département du Sud Est.
<b>Résumé du projet</b>	<p>Ce projet vise à améliorer la qualité, l'accès et la gouvernance du secteur éducatif en vue d'un meilleur accès à une éducation de base sur le plan du droit humain et dans le cadre de la réalisation des ODD4. L'objectif spécifique du projet est d'améliorer de manière durable la qualité de l'éducation et le processus de déconcentration et de la gouvernance du secteur, afin de faciliter l'apprentissage des compétences de base des enfants du département du Sud-Est vivant dans des situations de vulnérabilité.</p> <p>Ainsi, le projet permettra à la Direction Départementale d'Education du Sud-Est (DDESE) de collecter, saisir et d'analyser des données statistiques fiables relatives à l'éducation et d'élaborer des Plans d'actions annuels, la construction d'un programme d'apprentissage de lecture-écriture mis en œuvre par la Faculté de Linguistique Appliquée (FLA) de l'Université d'Etat d'Haïti et le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), afin de former les enseignants de quinze (15) écoles ciblées faisant partie des trois réseaux d'EFACAP du Sud-est. De plus, un suivi de proximité du travail des enseignants sera réalisé de même que sur l'évolution du programme de l'apprentissage de la lecture et de l'écrit.</p> <p>Enfin la qualité de l'éducation du premier cycle du fondamental à travers les trois réseaux d'EFACAP du département du Sud Est, sera améliorée par l'encadrement des écoles, la formation des enseignants e-s, des conseillers-ères pédagogiques, des inspecteurs-rices et des cadres Administratifs de la DDESE.</p> <p>Le projet sera géré par une équipe de coordination en charge de gestion et du suivi des différentes activités.</p> <p>Les aspects stratégiques suivants seront pris en compte : i) Un renforcement de la gouvernance de la Direction Départementale d'Education Sud Est ii) Un transfert de compétences vers des enseignants de la FLA/UEH, et vers l'Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ) et vers les enseignants et conseillers pédagogiques des trois réseaux d'EFACAP du fait de l'accompagnement d'une entité experte dans les processus d'apprentissage de la lecture et de l'écriture et des principes pédagogiques dont la langue créole</p>

	comme langue d'enseignement/apprentissage au niveau des deux premières années (coopération triangulaire) ; iii) Une expérience pilote avec quinze (15) écoles du Sud-Est, ; iv) Des espaces d'échanges et de validation des méthodes,						
<b>Période de mise en œuvre</b>	28 mois						
<b>Entités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP);</li> <li>❖ L'Université d'Etat d'Haïti (UEH) et sa Faculté de Linguistique Appliquée (FLA);</li> <li>❖ Une ONG locale haïtien</li> </ul>						
<b>Bénéficiaires directs</b>	<b>Cadre de population bénéficiaire</b>						
	<b>Composantes</b>	<b>Institutions</b>	<b>Cadres</b>	<b>Directeurs d'écoles</b>	<b>Enseignants-es</b>	<b>Conseillers pédagog.</b>	<b>Elèves</b>
	<b>Résultat 1</b>	3 EFACAP				6	
	<b>Résultat 2</b>	15 écoles		15	150		1800
	<b>Résultat 3</b>	Cadres de la DDE	10				
	<b>Résultat 4</b>						
	<b>Notamment pour</b>	UDCLEM	10				
		Akademi kreyòl	10				
	<b>Résultat 3</b>	Programme de lecture		300			15.000
	<b>Résultat 4</b>	UPSEJ			40		
		FLA	10				
	<b>TOTAL</b>		40	315	190	6	16.800
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL Nombre de personnes bénéficiaires</b>						17.751
	<b>TOTAL Nombre d'institutions bénéficiaires</b>						23
<b>Type d'intervention</b>	<input type="checkbox"/> APPD <input type="checkbox"/> Aide programmatique <input checked="" type="checkbox"/> Coopération Triangulaire						
<b>Programme régional ou thématique</b>	Nd						

## **B. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION**

### **1. TITRE DE L'INTERVENTION**

***Projet de Renforcement des Services éducatifs dans le Sud-est d'Haïti et Amélioration de la Qualité de l'Enseignement pour le premier cycle de l'enseignement du fondamental (EDUKAYITI).***

### **2. MONTANT**

Le budget total du projet est de 4 152 000 €, dont 3 000 000 € financé par l'Union Européenne (72 %) et géré par l'AECID comme coopération déléguée. La présente action fait l'objet d'un cofinancement conjoint et parallèle de l'Agencia Española de Cooperación Internacional y Desarrollo (AECID) pour un montant de 1.152.000 EUR (Dossier 2018/SPE/0000400049. Résolution de 18 août 2018). Bénéficiaire de résolution : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) d'Haïti. Cette subvention a été octroyée au MENFP dans le but « *d'améliorer la qualité, la gouvernance et la déconcentration de l'éducation, afin de faciliter l'apprentissage des compétences de base des enfants du département du Sud-Est.* »

### **3. ZONE GÉOGRAPHIQUE**

L'intervention aura lieu en Haïti dans le département du Sud-Est, un des dix départements géographiques d'Haïti. Son chef-lieu est Jacmel, sa superficie est de 2 034 km<sup>2</sup> et on estime sa population de 575 293 habitants<sup>1</sup>. Le département du Sud-Est est divisé en trois (3) arrondissements et dix (10) communes.

L'action d'accompagnement des écoles aura plus particulièrement lieu au sein des Arrondissements de Belle-Anse et de Jacmel. Celui de Belle-Anse comprend les communes de Belle-Anse, Anse-à-Pitres, Grand Gosier et Thiotte et était peuplé par 143 760 habitants en 2009<sup>2</sup>. Celui de Jacmel était peuplé de 308 042 habitants en 2009<sup>3</sup> et regroupe les communes de Jacmel, Cayes Jacmel, Marigot et La Vallée de Jacmel.

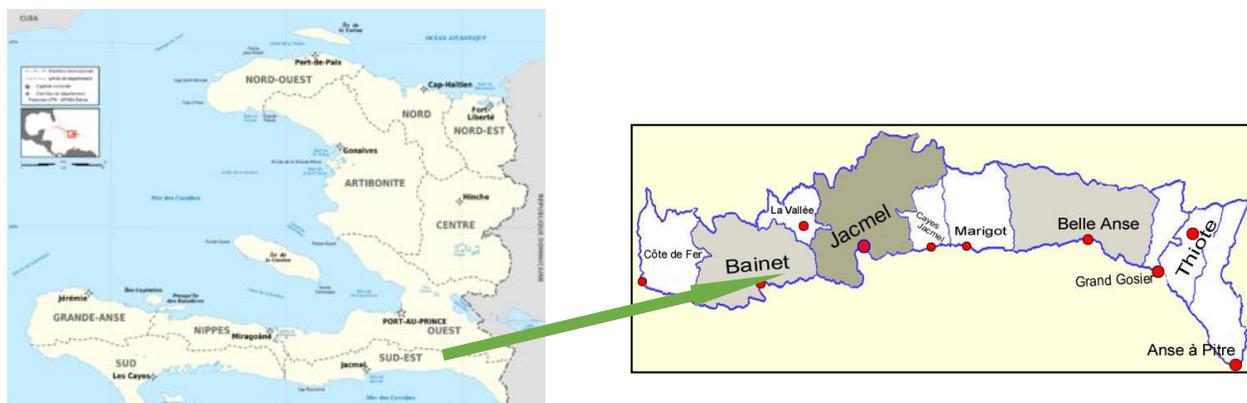
Le choix d'intervention dans ce département est lié à la présence de l'AECID et aux actions mises en œuvre dans ce département depuis plus de dix années. Le choix de travailler plus particulièrement au niveau des deux arrondissements est dû à l'existence de trois (03) EFACAP situées à Meyer (Jacmel), Marigot et Belle Anse.

---

<sup>1</sup> Population totale, par sexe et population de 18 ans et plus estimées en 2009, au niveau des différentes unités géographiques sur le site de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI)

<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> Idem



#### 4. BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE

La population cible finale de l'intervention est initialement constituée pour les acteurs éducatifs de la zone d'intervention: le département du sud-est d'Haïti. Dans ce groupe, trois (03) EFACAP seront concernés, quinze (15) écoles avec dix-huit cent (1800) élèves, quinze (15) comités de parents d'élèves, cent cinquante (150) enseignants d'écoles, quinze (15) directeurs d'école, six (06) conseillers pédagogiques et vingt (20) hauts responsables de la DDE (direction départementale de l'Éducation) du Sud-Est.

Cadre de population bénéficiaire						
Composantes	Institutions	Cadres	Directeurs d'écoles	Enseignants-es	Conseillers pédagog.	Elèves
Resultat 1	3 EFACAP				6	
Resultat 2	15 écoles		15	150		1800
Resultat 3	Cadres de la DDE	20				
Resultat 4						
Notamment	UDCLEM	10				
Resultat 3	Akademia kreyòl	10				
Resultat 4	Programme de lecture		300			15.000
	UPSEJ			40		
	FLA	10				
<b>TOTAL</b>		<b>50</b>	<b>315</b>	<b>190</b>	<b>6</b>	<b>16.800</b>
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL Nombre de personnes bénéficiaires</b>					<b>17.361</b>
	<b>TOTAL Nombre d'institutions bénéficiaires</b>					<b>23</b>

D'autre part, dans les résultats 2 et 3, nous pouvons considérer comme bénéficiaires du projet les personnes et les institutions qui tirent parti des avantages de la production et de la gestion de matériel pédagogique, du programme de lecture et d'écriture, du matériel nécessaire et de la participation à des réunions, séminaires, sessions formation didactique: Dix (10) cadres de l'UDCLEM (Unité de développement des compétences en lecture, écriture et mathématiques), une dizaine de cadres de l'Akademi Kreyòl Ayisyen, en tant qu'institution experte en langue créole; 40 professeurs-es de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université publique du Sud-Est - Jacmel, où restera tout l'apprentissage final du projet. Un acteur essentiel est l'UEH (Université d'État d'Haïti) qui, par le biais de sa FLA (Faculté de linguistique appliquée), aura la responsabilité de créer un programme de lecture / écriture avec une équipe de 10 cadres. Au final, le projet envisagera la possibilité pour 300 écoles de tirer parti des travaux de la FLA pour l'utilisation du programme de lecture et d'écriture en langue créole.

Le choix des écoles appuyées sera réalisé avec une série de critères, qui devront être élaborés, discutés et validés avec le MENFP lors du démarrage du projet : enseignants, conseillers pédagogiques, directeurs, cadres nommés par le Ministère, écoles qui disposent d'une cantine fonctionnelle, une bonne gouvernance par le directeur avec des projets éducatifs, des écoles situées en zone rurale et d'autres en milieu urbain.

## 5. LOGIQUE D'INTERVENTION

**L'objectif stratégique principal** de cette intervention est d'améliorer la qualité, l'accès et la gouvernance du secteur éducatif en vue d'un meilleur accès à l'éducation de base dans le cadre des droits humains et dans la poursuite de l'ODD4.

### **L'objectif spécifique de l'intervention**

L'objectif spécifique du projet est d'améliorer de manière durable la qualité de l'éducation et le processus de déconcentration et de la gouvernance du secteur, afin de faciliter l'apprentissage des compétences de base des enfants du département du Sud -Est vivant dans des situations de vulnérabilité.

Quatre sous objectifs ont été définis :

- **Objectif 1** : Les capacités de la Direction Départementale de l'Education du Sud-Est (dont les bureaux de Districts Scolaires) d'encadrement et de contrôle des établissements scolaires sont renforcées.
- **Objectif 2** : Les capacités de la DDESE en programmation et d'exécution budgétaire, en planification opérationnelle et de suivi/évaluation sont renforcées.
- **Objectif 3** : La Faculté de Linguistique Appliquée (FLA) de l'Université D'Etat d'Haïti (UEH) est devenue le pôle de compétences en Haïti en théories et pratiques d'apprentissages de la lecture.
- **Objectif 4** : L'apprentissage de lecture-écriture des élèves des écoles ciblées est amélioré de manière significative.

Ils permettront d'atteindre les résultats suivants :

## Objectif 1

- **Résultat 1.1** : La DDESE aura développé des capacités pour élaborer des cartes scolaires et aura doté les 10 communes du département de deux cartes scolaires (une pour le préscolaire et le fondamental et une pour le secondaire et la formation professionnelle) (**mis en œuvre par le MENFP**).
- **Résultat 1.2** : Les données des cartes scolaires sont intégrées dans le SIGE au niveau central (**mis en œuvre par le MENFP**).

## Objectif 2

- **Résultat 2.1** : La DDESE est dotée de plans annuels, de programmation budgétaire annuelle (procédures de programmation acquises) soumise à la DAA, ces plans sont suivis/évalués et des rapports budgétaires réalisés régulièrement (**mis en œuvre par le MENFP**).

## Objectif 3

- **Résultat 3.1** : La FLA/UEH aura développé des compétences en élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation de programmes d'apprentissage de la lecture (**mis en œuvre par la FLA/UEH**).
- **Résultat 3.2** : La FLA/UEH aura développé un programme universitaire d'apprentissage de la lecture (**mis en œuvre par la FLA/UEH**).
- **Résultat 3.3** : L'Université Publique du Sud Est de Jacmel (UPSEJ) aura intégré les théories et pratiques de l'apprentissage de la lecture dans son programme des sciences de l'éducation (**mis en œuvre par la FLA/UEH**).

## Objectif 4

- **Résultat 4.1** : Un climat favorable est créé au niveau des 15 écoles du département du Sud Est pour le programme d'apprentissage (**mis en œuvre par le MENFP**).
- **Résultat 4.2** : Les communautés et familles des 15 écoles ciblées sont étroitement associées au processus d'apprentissage de la lecture et au monitoring des résultats d'apprentissage (**mis en œuvre par une ONG**).
- **Résultat 4.3** : Les résultats d'apprentissage en lecture - écriture des enfants de la première année et seconde années fondamentale des quinze (15) écoles ciblées sont améliorées de 50 % (**mis en œuvre par la FLA/UEH**).

Les activités suivantes seront mises en œuvre, elles sont déclinées par résultat.

### **Activités du résultat 1.1**

**A.1.1.1** Formation des cadres de la DDESE sur l'élaboration de cartes scolaires et la micro planification.

Une carte scolaire couvre une commune et inclue les données de géolocalisation ainsi que des informations complètes sur les écoles, élèves, enseignants, le taux de redoublement, etc. Une carte informe également sur les besoins en infrastructure. Cet exercice devrait être réalisé tous

les cinq ans. Une carte est réalisée pour le cycle préscolaire et fondamental et une autre pour le cycle du secondaire et de la formation professionnelle.

**A.1.1.2** Elaboration de la méthodologie pour réaliser les cartes scolaires au niveau des 10 communes du Sud-Est.

Les cadres de la DDESE formés sur l'élaboration des cartes scolaires seront en capacité de proposer une méthodologie propre au département. Cette méthodologie pourra être utilisée pour les autres directions départementales.

**A.1.1.3** Contractualisation d'une équipe pour l'élaboration des 20 cartes scolaires et réalisation des cartes. Deux cartes scolaires seront établies par commune, une carte scolaire pour le préscolaire et le fondamental et une carte scolaire pour le secondaire et la formation professionnelle.

### **Activités du résultat 1.2**

**A.1.2.1** Les données issues des cartes seront intégrées au Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE).

### **Activités du résultat 2.1**

**A.2.1.1** Une évaluation du personnel de la DDESE est réalisée et un plan de formation engagé liant compétences et postes (perception fonction, formations).

**A.2.1.2** Formation des cadres de la DDESE sur les thématiques suivantes : programmation et exécution budgétaire, suivi des plans, évaluation de la qualité de l'éducation, utilisation des données statistiques pour la prise de décision dans la planification des politiques éducatives, formation en collecte, saisie et analyse des données, programmation budgétaire.

**A.2.1.3** Formation des inspecteurs-rices au niveau de la planification des inspections et de la supervision scolaire.

Cette formation va aborder des thématiques de planification permettant aux inspecteurs de mieux appréhender le travail de suivi des écoles en charge, le suivi des compétences des enseignants. Les inspecteurs sont responsables du suivi des écoles publiques et privées.

**A.2.1.4** Le cadre de travail du service de planification et des districts ciblés est amélioré et des matériels sont acquis tels que : serveur, ordinateurs pour les districts, etc.

Ces investissements ne seront réalisés qu'à la condition que la DDESE dispose d'un inventaire et d'un plan d'entretien.

**A.2.1.5** Des plans d'actions annuels avec micro-planification au niveau des districts sont élaborés et suivis. Ce travail sera réalisé par le service de planification avec l'appui de consultants externes au besoin.

**A.2.1.6** Au moins sur deux années consécutives, les données statistiques sont collectées et analysées par la DDESE.

**A.2.1.7** Des budgets sont produits chaque année et des rapports réalisés régulièrement.

Aujourd'hui, la DDESE reconduit chaque année son budget et ce dernier est plus construit en

fonction des disponibilités budgétaires d'une programmation effective. Ainsi chaque année, des budgets seront produits en relation avec le service de planification et des plans d'actions produits.

Les éléments et facteurs à surveiller seront identifiés, puis seront réalisés la génération d'indicateurs, la collecte et le traitement de données statistiques pour la prise de décision au niveau local. Ces données seront également transférées aux instances concernées pour la prise de décision tant sur le plan opérationnel que sur le plan managérial pour la gouvernance du secteur.

### **Activités du résultat 3.1**

#### **A.3.1.1** Réhabilitation des locaux de la FLA et aménagement de l'espace pour la formation.

Les locaux de la Faculté ont été détruits lors du séisme du 12 janvier 2010. Des locaux en préfabriqué ont pu être reconstruits afin d'accueillir les étudiants ainsi qu'un local en béton. Ainsi des travaux de réhabilitation seront réalisés en vue de permettre un meilleur fonctionnement de la Faculté.

**A.3.1.2** Dotation en équipement pour la production de matériel pédagogique et pour le suivi des formations (imprimantes, réseau internet, risographe, véhicule pour visite dans le Sud-Est). Un plan d'entretien et inventaire sera également requis afin de permettre une bonne durabilité des investissements.

**A.3.1.3** Visite d'études de l'équipe de l'UEH/FLA du MENFP et des cadres du projet à une entité experte dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture (2 visites d'études de deux semaines chacune).

#### **A.3.1.4** Elaboration par la FLA de la méthodologie et des outils pédagogiques.

Un accompagnement par une entité experte dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture à travers des missions en Haïti, à l'extérieur et à distance, afin de permettre à la FLA de renforcer ses compétences et donc de :

- Recevoir les bases théoriques et pratiques sur l'apprentissage de la lecture.
- Elaborer, suivre et évaluer et améliorer des programmes d'apprentissage de la lecture.
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation des acquis d'apprentissage de la lecture.
- Mettre en place un système de *mentoring* pour accompagner les enseignants et de gestion d'un réseau de mentors.
- Développer un Letterbook contextualisé en créole pour les 100 premiers jours d'apprentissage de la lecture.
- Recevoir des formations en logiciels Bloom pour la production de matériels didactiques à prix réduits (disposable learning aids).

Les outils proposés seront partagés avec l'UDCLEM et l'académie de Créole<sup>4</sup> puis validés par le MENFP. L'UDCLEM et l'académie de Créole auront pour rôle d'analyser les outils proposés par la FLA et d'apporter d'éventuels commentaires, analyses.

---

<sup>4</sup> L'Akademi Kreyòl Ayisyen, connu en anglais sous le nom de Haitian Creole Academy, est le régulateur linguistique du créole haïtien.

La FLA pourra alors les produire en plus grande quantité pour une distribution au niveau des 15 écoles ciblées.

**A.3.1.5** Mise en place d'espaces d'échanges afin de partager les méthodes et les outils.

**A.3.1.6** Participation de 06 personnes à la conférence du *Comparative and International Education Society* (CIES). Les Conférences CIES sont des rencontres annuelles où de nombreux universitaires et professionnels en éducation internationale se retrouvent pour partager les résultats d'études scientifiques, et de programmes d'éducation. Cette conférence est très largement visitée par les universitaires et professionnels en éducation des pays en voie de développement.

### **Activités du résultat 3.2**

**A.3.2.1** La FLA va développer un programme académique de l'apprentissage de la lecture.

- Développement de modules académiques sur l'apprentissage de la lecture.
- Réflexion sur la didactique du créole langue maternelle et mise en place d'un nouveau cours portant sur la littérature, voire la bi-littérature.

**A.3.2.2** Mise en place des conditions nécessaires pour que le programme d'apprentissage de la lecture puisse être agrandi à une échelle de 300 écoles.

### **Activités du résultat 3.3**

**A3.3.1** Formation des enseignants du programme des sciences de l'éducation de l'UPSEJ. Des enseignants des écoles et EFACAP sélectionnés (150 enseignants) participeront aux formations dispensées par la FLA sur la nouvelle méthode d'apprentissage en lecture écrite. Ces modules seront octroyés par la FLA.

**A.3.3.2** L'UPSEJ consolide son programme des sciences de l'éducation de l'UPSEJ avec des modules spécifiques sur la méthode d'apprentissage de la lecture. Parallèlement des enseignants de l'UPSEJ participeront à certaines formations et seront appuyés par la FLA pour développer son programme des sciences de l'éducation.

### **Activités du résultat 4.1**

**A.4.1.1** Identifier les 15 écoles qui vont participer aux programmes selon des critères définis par tous les partenaires (nombre d'enfants par classe, distance par rapport à l'EFACAP, des écoles situées en zone rurale, des écoles ne bénéficiant pas de projets de lecture, des écoles situées dans des zones différentes, existence de cantines).

**A.4.1.2** Rénover les écoles ciblées (état des lieux, plan d'entretien, étude, appel d'offre, travaux) afin d'améliorer le climat au niveau de la classe ou l'environnement d'apprentissage.

Les travaux suivants pourront être réalisés : construction de citernes, de latrines, rehabilitation des salles de classes, amélioration de la cuisine pour préparation des repas pour les élèves. Au besoin des travaux de rénovation pourront également être réalisés au niveau des trois EFACAP ciblées ; toiture, sols, salles de classe.

**A.4.1.3** Doter les trois EFACAP des écoles ciblées d'équipements (ordinateurs, photocopieuses, ressources énergétiques, etc.) et de matériels pédagogiques et les enseignants de smartphones

ou de tablettes (pour pouvoir utiliser Tangerine et conduire des EGRA et utiliser des WhatsApp groups) (Inventaire des matériels existants, mise en place d'un plan de gestion, équipement, entretien).

Une évaluation des besoins sera réalisée en début de programme, et les équipements suivants pourront être achetés tels ordinateurs, photocopieurs, panneaux solaires. Mais avant tout investissement, les EFACAP et Ecoles devront présenter un plan d'entretien des équipements, ceci afin de permettre une plus grande durabilité.

### **Activités du résultat 4.2**

**A.4.2.1** Renforcer les comités de parents d'élèves et les conseils d'école (espaces d'échanges et de formations/sensibilisation, suivi des activités des écoles).

**A.4.2.2** Réaliser des séances de formations et de sensibilisations auprès des communautés et des familles en accompagnement formel de l'apprentissage de la lecture, sur la nécessité que l'apprentissage de la lecture se fasse en créole (langue parlée par l'enfant) pour ensuite faciliter l'apprentissage et la maîtrise du français, et d'autres langues.

*Ces activités seront mises en place par une ONG haïtienne présente dans le Sud-Est et familiarisée avec les écoles et le milieu rural.*

### **Activités du résultat 4.3**

**A.4.3.1** Formation et suivi des enseignants, mentors, conseillers pédagogiques et inspecteurs. Les formations seront dispensées autour des thématiques suivantes : compétences linguistiques, soutien au multilinguisme, pédagogie, inclusion scolaire basée sur l'équité de genre et la diversité, théories d'apprentissage de la lecture, sur la création d'un climat bienveillant et d'animation de classes, attentionnée et propice à l'apprentissage dans les salles de classe, sur les droits des enfants à mobilité réduite dans les politiques éducatives spécifiques, méthodes d'apprentissage de la lecture.

**A.4.3.2** Suivi et évaluation du programme d'apprentissage de la lecture.

- Recrutement, formation et mise en place d'un système de *mentoring* des enseignants, système qui devra être adapté pour accompagner un effectif de 300 écoles à la fin du projet.  
(1 mentor par réseau, enseignant avec une expérience d'au moins 5 années).
- Suivi des mentors en situation d'accompagnement.
- Formation en conduite des EGRA (outil d'évaluation des acquis d'apprentissage en lecture) et aux technologies de conduite des évaluations (logiciel Tangerine).
- Réalisation d'une ligne de base pour évaluer les niveaux des élèves (capacité des enfants à lire et à écrire) des 15 écoles ciblées en début de programme et fin de programme et pour évaluer les compétences des enseignants (perception fonction, formations).
- Mise en place d'un système de suivi régulier des résultats de l'apprentissage des enfants.
- Enquêtes auprès des écoles avec un guide d'observation de l'état des infrastructures.
- Enquêtes auprès des directeurs, conseillers et des inspecteurs-rices.

**A.4.3.3** Evaluer les formations et leurs applications au niveau des trois (3) districts prioritaires. Cette activité sera importante afin de voir l'application des formations et le réel transfert auprès

des enseignants.

**A.4.3.4** Organisation d'une visite pour des professeurs méritant à la Gonâve (autres écoles travaillant sur des processus d'apprentissage de la lecture en Haïti ou ailleurs).

**Une unité de gestion du projet sera mise en place pour assurer la gestion de projet et l'assistance technique nécessaire. Elle réalisera les activités suivantes.**

- Recrutement de l'équipe.
- Contractualisation avec les partenaires.
- Mise en plan d'un plan de communication (firme externe).
- Mise en place et fonctionnement des comités de pilotage.

Le MENFP fera :

- Assistance technique. Cette assistance sera recrutée selon les besoins et en accompagnement des besoins des cadres des institutions partenaires (MENFP, UEH/FLA, ONG partenaire), ils pourront porter sur les thématiques suivantes (renforcement technique (préparation de budget, de programme, de cartes scolaires, élaboration de TDR, mise en place d'un système de suivi ...).
- Réalisation de la ligne de base (firme externe) et évaluation à mi-parcours et évaluation finale.

Le personnel suivant sera recruté par le MENFP en collaboration avec l'AECID pour le fonctionnement de l'unité de gestion.

Poste	Fonction	Compétences et expérience
<b>Coordonnateur de programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonne du programme.</li> <li>• Lien avec les différents partenaires.</li> <li>• Veille à la stratégie du programme et la cohérence entre toutes les activités.</li> <li>• Anime les différents comités de pilotage et fait le suivi des résolutions prises.</li> <li>• Réalise les différents rapports techniques et consolident les rapports financiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestionnaire de projet.</li> <li>• Une expérience dans la gestion des projets.</li> <li>• Connaissance des institutions étatiques.</li> <li>• Expérience dans des projets d'éducation en Haïti.</li> </ul>
<b>Responsable suivi évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elabore les TDR de la ligne de base et suit sa réalisation</li> <li>• Met en place un système de suivi évaluation qui sera validé par tous les partenaires.</li> <li>• Effectue des suivis réguliers des différentes activités réalisées et alimente le système de suivi.</li> <li>• Rédige des rapports de suivi réguliers.</li> <li>• En charge de l'élaboration des TDR pour l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de projet ayant une expérience en système de suivi évaluation.</li> <li>• Expérience de 7 années dans un projet d'éducation.</li> </ul>
<b>Coordonnateur Sud Est</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonne les activités spécifiques mises en oeuvre dans le département du Sud-Est : DDESE, Ecoles, et EFACAP.</li> <li>• Suivi des formations réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de projet éducatif.</li> <li>• Licence en sciences de l'éducation.</li> </ul>

**EDUKAYITI 2018-2021. MENFP - UE - AECID**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la DDESE pour toutes les activités réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 ans d'expérience professionnelle</li> <li>• Connaissance des institutions étatiques.</li> </ul>
<b>Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalise la programmation financière annuelle.</li> <li>• Dotation des financements pour les partenaires selon leur plan de travail et leur budget.</li> <li>• Suivi des rapports financiers des partenaires.</li> <li>• Consolidation des rapports et suivi budgétaire.</li> <li>• Mise en place des procédures du projet et suivi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en administration</li> <li>• 7 ans d'expérience.</li> <li>• Connaissance des institutions étatiques.</li> </ul>
<b>Chauffeurs équipe projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire les différents membres de l'équipe l'équid dans les zones ciblées.</li> <li>• Appui pour les achats et la remise des courriers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permis de conduire</li> <li>• Expérience de 5 ans comme chauffeur.</li> <li>• Maitrise de la conduite en milieu rural.</li> </ul>
<b>Assistance technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers experts pourront être mobilisés pour accompagner l'équipe de l'unité de gestion sur les thématiques suivantes.</li> <li>• Élaboration de cartes scolaires.</li> <li>• Programmation scolaire.</li> <li>• Réalisation de budgets.</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Master en éducation, en programmation.</li> </ul>

L'exécution du projet requiert l'élaboration d'un Plan Opérationnel Global (POG) qui décrit de manière détaillée les actions par composante, en accord avec le budget prévu pour chaque chapitre, responsables, temps, résultats attendus, demandes et risques. Le POG devra être approuvé par l'EC avant le début des activités. Celui-ci sera le cadre de l'intervention et de l'évaluation du projet.

## 6. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

28 mois	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois	4 mois	Responsabilité
Calendrier EDUKAYITI	S1	S2	S3	S4	S5	
<b>Résultat 1.1 : La DDESE a développé des capacités pour élaborer des cartes scolaires et a doté les 10 communes du département de deux cartes scolaires (une pour le préscolaire et le fondamental et une pour le secondaire et la formation professionnelle)</b>						
A.1.1.1 Formation des cadres de la DDESE sur l'élaboration de cartes scolaires et la micro planification						<i>MENFP</i>
A.1.1.2 Elaboration de la méthodologie pour réaliser les cartes scolaires au niveau des 10 communes du Sud Est						<i>MENFP</i>
A.1.1.3 Contractualisation d'une équipe pour l'élaboration des 20 cartes scolaires et réalisation des cartes						<i>MENFP</i>
<b>Résultat 1.2 : Les données des cartes scolaires sont intégrées dans le SIGE au niveau central</b>						
A.1.2.1 Les données issues des cartes seront intégrées au Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE)						<i>MENFP</i>
<b>Résultat 2.1 : La DDES est dotée de plans annuels, de programmation budgétaire annuelle soumise à la DAA, ces plans sont suivis/évalués et des rapports budgétaires réalisés régulièrement.</b>						
A.2.1.1 Une évaluation du personnel de la DDESE est réalisée et un plan de formation engagé liant compétences et postes						<i>MENFP</i>
A.2.1.2 Formation des cadres de la DDESE						<i>MENFP</i>
A.2.1.3 Formation des inspecteurs-rices au niveau la planification des inspections et de la supervision scolaire.						<i>MENFP</i>
A.2.1.4 Le cadre de travail du service de planification et des districts ciblés est amélioré et des matériels sont acquis						<i>MENFP</i>
A.2.1.5 Des plans d'actions annuels avec micro-planification au niveau des districts sont élaborés et suivis.						<i>MENFP</i>
A.2.1.6 Au moins sur deux années consécutives, les données statistiques sont collectées et analysées par la DDESE.						<i>MENFP</i>
A.2.1.7 Des budgets sont produits chaque année et des rapports réalisées régulièrement						<i>MENFP</i>
<b>Résultat 3.1 : La FLA/UEH a développé des compétences en élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation de programmes d'apprentissage de la lecture</b>						
A.3.1.1 Réhabilitation des locaux de la FLA et aménagement de l'espace pour la formation.						<i>FLA/UEH</i>
A.3.1.2 Dotation en équipement pour la production de matériels pédagogiques et pour le suivi des						<i>FLA/UEH</i>

formations						
A.3.1.3 Visite d'études de l'équipe de l'UEH/FLA du MENFP et des cadres du projet à l'entité experte dans l'apprentissage de la lecture						FLA/UEH
A.3.1.4 Elaboration par la FLA de la méthodologie et des outils pédagogiques (accompagnement de l'Entité experte dans l'apprentissage de la lecture)						FLA/UEH
A.3.1.5 Mise en place d'espaces d'échanges afin de partager les méthodes et les outils.						FLA/UEH
A.3.1.6 Participation chaque année de deux (2) personnes à la conférence du Comparative and International Education Society (CIES).						FLA/UEH
<b>Résultat 3.2 : La FLA/UEH a développé un programme universitaire d'apprentissage de la lecture</b>						
A.3.2.1 La FLA va développer un programme académique de l'apprentissage de la lecture.						FLA/UEH
A.3.2.2 Mise en place des conditions nécessaires pour que le programme d'apprentissage de la lecture puisse être agrandi à une échelle de 300 écoles en partenariat avec le MENFP						FLA/UEH
<b>Résultat 3.3 : L'Université Publique du Sud Est de Jacmel (UPSEJ) a intégré les théories et pratiques de l'apprentissage de la lecture dans son programme des sciences de l'éducation</b>						
A3.3.1 Formation des enseignants du programme des sciences de l'éducation de l'UPSEJ						FLA/UEH
A.3.3.2 L'UPSEJ consolide son programme des sciences de l'éducation avec des modules spécifiques sur la méthode d'apprentissage de la lecture						FLA/UEH
<b>Résultat 4.1 : Un climat favorable est créé au niveau des 15 écoles du département du Sud Est pour le programme d'apprentissage</b>						
A.4.1.1 Identifier les 15 écoles qui vont participer au programme						MENFP
A.4.1.2 Rénover les écoles ciblées						MENFP
A.4.1.3 Doter les EFACAP et les écoles ciblées d'équipements						MENFP
<b>Total Résultat 4.1</b>						
<b>Résultat 4.2 : Les communautés et familles des 15 écoles ciblées sont étroitement associées au processus d'apprentissage de la lecture et au monitoring des résultats d'apprentissage</b>						
A.4.2.1 Renforcer les comités de parents d'élèves et les conseils d'école						ONG

A.4.2.2 Réaliser des formations et de la sensibilisation auprès des communautés et des familles						<b>ONG</b>
<b>Résultat 4.3 : Les résultats d'apprentissage en lecture - écriture des enfants de la première année et secondaire années fondamentales des 15 écoles ciblées sont améliorés de 50 %.</b>						
A.4.3.1 Formation et suivi des enseignants, mentors, conseillers pédagogiques et inspecteurs.						<b>FLA/UEH</b>
A.4.3.2 Suivi et évaluation du programme d'apprentissage de la lecture.						<b>FLA/UEH</b>
A.4.3.3 Evaluer les formations et leurs applications au niveau des 3 districts prioritaires.						<b>FLA/UEH</b>
A.4.3.4 Organisation d'une visite pour des professeurs méritant à la Gonâve ou ailleurs						<b>FLA/UEH</b>
A.3.1.4 Elaboration par la FLA de la méthodologie et des outils pédagogiques (accompagnement de l'Entité experte dans l'apprentissage de la lecture)						<b>FLA/UEH</b>

## 6.1. Communication et Visibilité

Dans le cadre de la mise oeuvre des activités du projet EDUKAYITI un plan de communication est élaboré dont l'objectif sera d'informer les acteurs sur l'ensemble des activités du projet. Ce plan combinera toutes les actions de communication de ce projet suivant les procédures et actions des plans de communication de l'AECID et de l'Union Européenne. Le plan complet de communication et de visibilité est présenté en annexe.

## 7. PARTENAIRES

### Modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre des actions décrites dans ce document de projet se réalise en gestion indirecte avec l'AECID conformément à l'article 58, paragraphe 1, point c, du règlement (UE, Euratom) n° 96/2012 applicable en vertu de l'article 17 du règlement de l'UE n°323/2015.

La commission a autorisé la reconnaissance de l'éligibilité des coûts supportés par l'entité en charge à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018 car celle-ci prévoit de commencer les activités préparatoires de l'action, ce qui permettra de démarrer rapidement lors de la signature de la convention.

L'AECID est délégataire des fonds de l'Union européenne pour la mise en œuvre du projet, avec une contribution de différentes sources pour le même projet.

Ce projet sera mis en œuvre avec plusieurs entités qui chacune recevra des fonds. Un total de quatre subventions : une subvention en espèces au MENFP à partir de fonds de l'AECID et fonds délégués, une subvention en espèces à la FLA/UEH à partir de fonds délégués, une subvention en espèce à partir de fonds délégués pour une ONG, et enfin une subvention en espèces à l'Unité de gestion à partir des fonds délégués.

Les subventions seront accordées au **Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)** d'Haïti, ayant la personnalité juridique reconnue, la capacité d'agir et la solvabilité technique et économique pour exécuter une telle intervention.

L'exécution des fonds délégués à l'AECID est transférée aux institutions et entités participantes au moyen de subventions en espèces ou en nature, qui sont résumées ci-dessous : 1. une subvention en espèces au MENFP avec des fonds provenant de la coopération déléguée. Par ailleurs, et grâce au financement de l'AECID, une autre subvention a été accordée au MENFP pour EDUKAYITI (financement parallèle). 2) Une subvention à FLA/UEH à partir de fonds délégués ; 3) Une subvention à partir de fonds délégués à une ONG locale. 4) Enfin, une subvention en nature pour l'Unité de gestion sur les fonds délégués.

Le MENFP via la Direction Départementale d'Education du Sud-Est (DDE-SE) qui bénéficie principalement du projet est responsable de l'exécution conformément aux termes décrits dans ce document. Au niveau central, les services suivants participeront de manière directe au projet : Direction de Planification, Etudes et Plans, Statistiques et Analyse ; Suivi et Evaluation, et service d'Informatique, UDCLEM, la Direction de l'Enseignement du Fondamental. Au niveau décentralisé, spécialement, ce sera l'Université du Sud-est à Jacmel (notamment pour la consolidation de son programme des sciences de l'éducation) via sa faculté d'éducation, la Direction Départementale d'Education du Sud-Est, plus particulièrement avec l'implication du service de planification, de l'unité de Génie scolaire, du point focal du projet, ainsi qu'avec les trois (03) EFACAP impliquées.

Une autre subvention sera accordée à l'**Université d'Etat d'Haïti (UEH)/Faculté de Linguistique Appliquée (FLA)**. La FLA a succédé au Centre de Linguistique Appliquée (CLA), fondé en 1978 pour former des spécialistes à la maîtrise de méthodologies efficaces pour l'enseignement des langues nationales, accompagner la réforme éducative, créer des outils didactiques en créole et pour le créole. La Faculté anime depuis un quart de siècle le débat sur les langues en Haïti et assure une présence respectée dans les forums du monde créolophone.

Elle accueille (après concours) les bacheliers qui se destinent aux métiers de la communication et qui cherchent à maîtriser les méthodes et techniques d'analyse linguistique. Nombre de journalistes, de professeurs de créole et de français, traducteurs sont diplômés de la FLA. Les

études durent quatre années au bout desquelles les étudiants décrochent une licence en linguistique appliquée. La Faculté développe également la filière traduction et envisage également de développer un master.

La FLA a développé des partenariats avec l'Université Antilles Guyane, Montpellier 3, Paris Nanterre, Paris 1, Université colombienne, avec qui elle a développé des contrats cadres. Son budget annuel était les 3 années passées de 44 millions de gourdes (autour de 63 000 USD) dont 84 % affecté au salaire des enseignants et au personnel administratif. Le budget approche aujourd'hui les 50 millions de gourdes (71 000 USD). 40 employés travaillent aujourd'hui au sein de la Faculté. Pour son fonctionnement, la Faculté prépare des réquisitions qui sont envoyées au service administratif de l'UEH qui alimente le compte bancaire de la Faculté.

La FLA, pour atteindre le résultat d'apprentissage de lecture-écriture, va être accompagnée par une **entité experte dans l'apprentissage de la lecture et l'écriture. L'UEH/FLA recevra une subvention de l'AECID exclusivement pour l'embauche de cette entité experte.**

### **Responsabilités de chaque partenaire dans la mise en œuvre de l'action**

L'AECID mettra en place une **Unité de gestion**, qui devra être basée au Ministère de l'Education Nationale. L'unité sera composée d'un coordinateur –rice, d'un coordinateur dans le Sud-Est, d'un responsable de suivi évaluation d'un administrateur-rice et de deux chauffeurs. Les chauffeurs seront payés par le Ministère. Les autres cadres seront contractuels et basés au Ministère.

L'unité réalisera les activités suivantes :

- Coordonner le projet et les différentes activités réalisées par chaque partenaire.
- Réaliser la ligne de base. Ce travail permettra de mieux appréhender les besoins, notamment au niveau des écoles ciblées et des EFACAP. Cela permettra également de préciser les indicateurs à suivre durant la durée du projet.
- Assurer la visibilité et la communication du projet en recrutant un prestataire de service externe
- Réviser les avancées dans l'exécution du projet.
- Approuver les recrutements de l'assistance technique.
- Réviser et approuver les rapports et les propositions qui sont présentées pendant l'exécution du projet.
- Assurer la représentation du projet vis à vis des partenaires nationaux et de la DUE.
- Approuver les TDR et les rapports de l'évaluation finale et de l'audit.
- Réviser et approuver le rapport de justification des dépenses afin qu'il s'adapte aux normes établies par l'AECID et par l'UE.
- Servir de liaison entre les unités du MENFP et d'autres unités externes pour la mise en œuvre du projet.
- Être l'interlocuteur devant d'autres organismes de coopération afin d'harmoniser les actions dans le même cadre d'intervention et éviter les dissimulations.
- Approuver et présenter les résultats provisoires et finaux ; et, en général, prendre des décisions qui affectent l'exercice et les résultats escomptés du projet.

L'**AECID** devra mettre en place des mécanismes de contrôle de la qualité du travail et du suivi ainsi que du partage des avancées de l'action, afin d'assurer la réalisation effective des résultats escomptés. Une attention particulière sera apportée à :

- L'établissement de mécanismes de cadrage et de contrôle qualité des activités.

- La planification de plans de travail et la tenue des délais.
- La définition d'un plan d'assurance qualité.
- La conception d'un système de suivi évaluation avec des indicateurs pertinents.
- Une bonne communication et coordination avec l'ensemble des parties prenantes.
- Une sécurité des experts et cadres travaillant dans le projet.

Concernant la passation de marché, l'AECID utilisera les procédures, telles qu'approuvées dans l'évaluation des piliers PAGODA pour passer les marchés jugés nécessaires à la réalisation de l'action.

Le **MENFP** sera particulièrement responsable des résultats 1.1, 1.2, 2.1 et 4.1, et réalisera les activités suivantes :

- Formation des cadres de la DDESE.
- Réalisation des plans annuels, des budgets et de leurs suivis.
- Coordination de la réalisation des cartes scolaires.
- Identification des écoles ciblées et réhabilitation.
- Appui des EFACAP ciblées.

L'**académie du créole** (Akademi Kreyòl Ayisyen), apportera un regard critique sur les outils proposés par la FLA.

La **FLA/UEH** sera responsable des résultats 3.1, 3.2, 3.3 et 4.3, et réalisera les activités suivantes :

- Contacte et engagement d'une entité experte dans l'apprentissage de la lecture et écriture. Cette entité experte sera contractée par l'UEH/FLA grâce à une subvention spécifique de l'AECID. Pour son recrutement, l'UEH/FLA suivra son propre règlement interne de recrutement.
- Mise en place de la méthode d'apprentissage et institutionnalisation.
- Formation des formateurs de techniciens formateurs de formateurs
- Formation des enseignants des écoles ciblées, des enseignants de l'UPSEJ.
- Suivi du programme d'apprentissage dans les écoles.
- Animation du partage d'expériences.
- Organisation des visites d'échanges.

Une **ONG** sera recrutée pour réaliser les activités relatives au résultat 4.2., c'est à dire l'animation des communautés et familles des écoles ciblées.

## 8. PORTÉE STRATÉGIQUE DANS LAQUELLE L'INTERVENTION EST INSÉRÉE

En 1982, la Réforme Bernard met en place l'école fondamentale. L'utilisation de la langue vernaculaire comme langue d'enseignement vise à favoriser un environnement plus propice à la communication et donc à l'apprentissage. De plus, cette réforme introduit de nouvelles méthodes pédagogiques d'inspiration scientifique (observation, découverte, expérimentation, pratique du raisonnement, etc.), devant remplacer les méthodes traditionnelles d'apprentissage basées sur le par cœur. Cette réforme prévoit également des programmes de formation et de recyclage pour améliorer les performances pédagogiques du personnel enseignant. Cependant, le manque de manuels en langue créole et de matériels pédagogiques adaptés, la formation inadéquate des enseignants ont grevé l'efficacité de la Réforme Bernard.

L'Etat haïtien dans son deuxième rapport national présenté en 2014 sur le suivi de la mise en

œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), avait constaté que « ***dans le secteur de l'éducation, le chantier reste immense pour garantir une éducation de qualité, favoriser la rétention scolaire, de développer l'offre publique et de garantir la parité à l'école sur le long terme*** ».

En 2015, des chefs d'État du monde entier, y compris d'Haïti, se sont engagés à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie d'ici à 2030. L'Etat haïtien en souscrivant aux Objectifs de Développement Durable, à la déclaration d'Incheon et au cadre d'action « vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie » doit se doter de moyens et d'outils nécessaires pour répondre à ces exigences<sup>5</sup>. Ce projet contribue ainsi à l'ODD n°4 : garantir l'accès de tous à une éducation de qualité.

L'intervention proposée s'inscrit dans la vision du Plan stratégique de développement pour Haïti (PSDH) 2010-2030, qui inclut parmi ses stratégies prioritaires "l'éducation et le développement humain et social", et en complément de la coopération déléguée de l'Union européenne. L'action est orientée autour des composantes de l'accès et de la rétention dans le système scolaire, l'amélioration de la qualité de l'éducation, le renforcement des institutions et de la gouvernance.

L'AECID développe l'approche-programme ou l'aide programmatique, comme l'un des principaux mécanismes de la nouvelle architecture de l'aide sortie de la Déclaration de Paris de 2005 et des conférences de haut niveau organisées depuis l'année 2000. En matière d'éducation, l'Espagne collabore avec le cadre de partenariat entre le Gouvernement d'Haïti et ses partenaires au développement relatif à l'Appui Budgétaire (Cadre de Partenariat relatif à l'Appui Budgétaire, CPAB) signé le 27 février 2009. Le CPAB définit les principes de mise en œuvre des programmes d'aide budgétaire, ainsi que les engagements réciproques du Gouvernement et des partenaires financiers. Ainsi, entre 2007 et 2010, la Coopération Espagnole a contribué à l'objectif de soutenir la réforme du système éducatif, à travers le déboursement de 13 millions d'euros sous la forme d'Appui Budgétaire coordonné par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Cette contribution a permis de mettre en œuvre la Stratégie Nationale pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et la Stratégie Nationale d'Action sur l'Education Pour Tous (SNA-EPT).

## **9.- PROBLÈMES À RÉSOUDRE**

**Le diagnostic du contexte de l'éducation fondamentale dans le département du Sud Est est présenté ci-après :**

### **Une faible gouvernance du secteur**

La Direction Départementale d'Education représente le principal organe territorialement déconcentré du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. L'Etat opère un transfert de pouvoir des décisions vers des autorités qu'il nomme dans des territoires administratifs localisés. La DDE est rattachée à la Direction Générale (DG) du MENFP et en dépend directement.

---

<sup>5</sup> Note du CLIO : Lancement Semaine Mondiale d'Action pour l'Education du 23 au 27 avril 2018 « Responsabilisation envers l'ODD4 et participation citoyenne », Avril 2018

La direction du Sud-Est est logée au niveau de deux espaces, un seul bureau ne pouvant loger tout son personnel. Ce dernier est de 88 cadres installés dans les locaux de Jacmel, chiffre qu'il faut augmenter des inspecteurs (50 pour les deux premiers cycles du fondamental et 10 pour le secondaire) et des professeurs. Le personnel est directement payé par l'administration centrale du Ministère. Au cours des cinq dernières années, 4 directeurs se sont succédé au sein de la direction, ce qui a entraîné une faiblesse au niveau de la gouvernance et de la continuité des activités mises en œuvre. La DDE est aujourd'hui dotée d'un manuel de procédures (publié en 2016 dans le cadre d'un Projet d'Appui au Plan de Réforme de l'Éducation en Haïti (APREH) financé par la BID) ; chaque service possède un manuel mais ce dernier ne semble pas encore en application. Un plan d'action est réalisé chaque année, mais il y a des faiblesses dans le suivi de ces plans en raison de manque de continuité au niveau de la direction de la DDE et également à la démotivation des cadres.

**Une des plus grandes faiblesses de la DDE reste le manque de données statistiques, le manque d'informations précises sur les écoles, les élèves, les enseignants ....** Les dernières informations collectées remontent à 2016, depuis il n'existe plus de recensement scolaire réalisé. Il existe un réel besoin de renforcement du service de la planification avec du personnel additionnel, un espace de travail adéquat (actuellement le responsable est installé dans la salle informatique).

L'autre faiblesse de la planification au niveau du département est **l'absence de carte scolaire et de la micro planification.**

La direction est dotée de nombreux matériels, véhicules mais en l'absence d'inventaire, il est aujourd'hui difficile de visualiser le matériel fonctionnel, les équipements non fonctionnels et les besoins de chaque service.

La **Table sectorielle d'éducation ne fonctionne pas** dans le département or cet espace permettrait de réunir tous les partenaires travaillant au niveau de l'éducation. Du coup, il existe peu de connaissance formelle des interventions au niveau du département et des projets en cours.

### **Les EFACAP et les réseaux des écoles**

Trois EFACAP fonctionnent dans le département du Sud-Est, à Meyer, Marigot et Belle Anse. Les bâtiments sont fonctionnels, récemment rénovés mais sont peu entretenus en raison de la faiblesse des moyens d'entretien et de fonctionnement des structures. Chaque réseau rassemble des écoles majoritairement publiques, mais les réseaux ont du mal à fonctionner. Les EFACAP sont utilisées pour la réalisation de formations des directeurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs en charge ensuite de transférer ces formations aux enseignants. Mais là encore, les faibles moyens pour les déplacements les limitent dans le transfert des connaissances acquises.

### **Les écoles et l'apprentissage de la lecture et de l'écrit**

Il y aurait 1400 écoles fondamentales et secondaires dans le département, dont 289 écoles publiques et 20 lycées. Le département est constitué de 7 districts scolaires avec 7 inspecteurs principaux et 40 inspecteurs de zones dont 10 femmes. Aucun poste d'inspecteur principal n'est pourvu par une femme.

Les professeurs privilégient la pédagogie frontale : ils enseignent tandis que les élèves écoutent. Les méthodes traditionnelles d'enseignement, basées sur la répétition et le par cœur, rendent difficile l'appropriation des savoirs par les enfants : certains professeurs donnent leur cours sans mettre en œuvre des activités pour s'assurer que les enfants le comprennent. Les matériels didactiques sont rares, ils se résument souvent à un tableau noir, des craies, des cahiers, des stylos et des manuels en nombre insuffisant. Depuis 2006, le MENFP a décidé la gratuité des manuels scolaires sur l'ensemble du territoire national, mais faute de subventions suffisantes, seuls 15% des élèves du premier et du deuxième cycles de l'enseignement fondamental ont bénéficié de cette mesure<sup>6</sup>. D'autre part, alors que la copie de ce qui est inscrit sur le tableau occupe 20% du temps d'enseignement, plus de 60% du temps les élèves n'ont pas le matériel nécessaire -un papier et de quoi écrire-, ils sont donc laissés de côté durant cette activité<sup>7</sup>.

Le choix de la langue d'enseignement représente un autre enjeu dans le système éducatif haïtien. Alors que l'école devrait garantir l'égalité des chances et encourager la promotion sociale, elle favorise la reproduction des inégalités. En première année fondamentale, le créole n'occupe que 12% du temps d'étude, contre 34% pour le français. D'autre part, les professeurs eux-mêmes manquent de compétences linguistiques en français : de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> fondamentales, seule la moitié des cours de français observés se tenait uniquement en français, les autres utilisaient un mélange de créole et de français ou exclusivement le créole. Ces résultats laissent supposer que ces élèves ne maîtriseront aucune des deux langues, et interrogent sur le niveau de qualification des professeurs<sup>8</sup>.

### **Suite à ces problèmes identifiés la stratégie suivante a été définie :**

#### Une expérience pilote

- Le choix de ne travailler que sur un département, le Sud-Est, avec 3 EFACAP dans 15 écoles et une évolution du programme avec des actions autour de 300 écoles lors d'une seconde phase, bien entendu suite à une évaluation des résultats (*Early Grade Reading*).

#### Un transfert des compétences et des principes pédagogiques

- Un développement des compétences en théories et pratiques d'apprentissage de la lecture au sein de la FLA, et dans un second temps, la mise en œuvre et le suivi des programmes d'apprentissage de la lecture. La FLA mettrait en place une coopération avec l'Entité experte, dans l'apprentissage de la lecture en raison d'une expertise dans le domaine de l'apprentissage, et de la proximité géographique de cette université.
- Ce transfert sera également réalisé vers les enseignants et conseillers pédagogiques des écoles ciblées.
- La langue créole comme langue d'apprentissage avec l'utilisation d'une méthode cognitive pour l'apprentissage de la lecture aux enfants de pays à faible revenu qui vivent dans un environnement peu alphabétisé.
- Il sera nécessaire de veiller à ce que les programmes soient adaptés au contexte haïtien et conduits avec une réelle appropriation des professionnels de l'éducation en Haïti.

<sup>6</sup> MENFP, ONAPE, *Politique du livre à l'école en Haïti*, Septembre 2016, p.12-13

<sup>7</sup> Aldeman Melissa, Baron D. Juan, Blimpo Moussa et al., *Op. cit.*, p.13

<sup>8</sup> Aldeman Melissa, Baron D. Juan, Blimpo Moussa et al., « *Why Students Learn So Little Seeking Answers Inside Haitian Classrooms* », Mai 2015, p.12

Des espaces d'échanges et de validation

- Le lien avec différents services du MENFP pour une appropriation de la méthode et la validation des outils pédagogiques, notamment l'UDCLEM et l'Université Publique du Sud-Est (UPSEJ).
- Cette expérience devra être partagée avec les autres acteurs et programmes d'apprentissage en Haïti.
- Un travail de systématisation permettra de vulgariser la méthode et les résultats obtenus.
- Des évaluations régulières du niveau d'apprentissage des enfants.

Un renforcement de la gouvernance

- Le renforcement de la DDESE autour des aspects de données statistiques, et de micro planification.
- Une dotation d'équipements une fois le plan d'inventaire et d'entretien finalisé afin de garantir une plus grande durabilité des investissements.
- Un renforcement des compétences des cadres de la DDE.

Le processus d'identification de cette intervention a été réalisé au travers des rencontres institutionnelles (différents services du MENFP, de la DDESE), des rencontres avec les Partenaires Techniques et Financiers, des visites d'écoles et d'EFACAP, des réunions avec directeurs d'écoles, enseignants et conseillers pédagogiques. Enfin, des réunions de travail avec la FLA<sup>9</sup> de l'UEH, et les personnes ressources de l'AECID<sup>10</sup> et la délégation de l'UE<sup>11</sup> afin de préciser la stratégie et la logique de l'intervention.

Ainsi les différents groupes cibles (directeurs, enseignants, formateurs, accompagnateurs) ont participé à ce travail d'identification et ont permis de définir leur futur rôle dans l'intervention.

## 10. COMPLÉMENTARITÉ AVEC D'AUTRES INTERVENTIONS

Créé en 2003 et depuis lors coordonné par l'UNESCO, le Groupe Sectoriel Éducation (GSE) est une structure d'échange et de concertation dont la mission essentielle est de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des programmes appuyés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans le secteur de l'éducation en Haïti. Réunissant 16 institutions de coopération internationale<sup>12</sup>, le GSE se réunit chaque mois en vue de partager diverses informations sur les projets appuyés, d'étudier les synergies possibles, et de participer au dialogue politique sectoriel en se constituant comme vis-à-vis et partenaire du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP).

Différents Partenaires techniques et financiers (PTF) travaillent au niveau de l'éducation en Haïti, sont présentées si après les activités menées par chacun d'entre eux.

**UNESCO –Éducation-Haïti.** L'organisation des Nations-Unies pour la Science, l'Éducation et la Culture a signé en juin 2015 un accord avec l'État Haïtien (Ministère de l'Éducation) visant à

---

<sup>9</sup> *Renauld Govain*

<sup>10</sup> *Ducarmel Lunes, Manuel Alba Cano*

<sup>11</sup> *Judith Johannes*

<sup>12</sup> *AECID (Espagne), AFD (France), Ambassade de France, Ambassade du Mexique, Banque Mondiale, BID, DDC (Suisse), JICA (Japon), FNUAP, MAECD (Canada), OIF, PAM, UE, UNESCO, UNICEF, USAID (Etats-Unis)*

renforcer la formation des enseignant-tes, cette action est financée par des fonds Canadiens d'un montant de 5 Millions de dollars de juin 2017 à mars 2018.

**L'Agence Française de Développement** a réalisé l'audit de la GRH du Ministère permettant de définir le statut des enseignants. Un nouveau projet « Nouvelle Education Citoyenne tournée vers l'avenir » (NECTAR) de 8 millions d'euros sur 5 ans est en cours de démarrage et a pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé sur le segment qui va du 3<sup>ème</sup> cycle fondamental au secondaire (7 ans au total) ; de permettre à tous les jeunes d'avoir un parcours commun (3<sup>ème</sup> cycle), de réussir à l'examen avant les orientations et d'accompagner le Ministère au niveau de la mise en place de la réforme curriculaire et un projet sur la formation des enseignants est en formulation.

**L'Union Européenne** appui le secteur éducation à travers un programme d'appui budgétaire de 120 MEUR à la consolidation de l'Etat. Ce programme inclut un volet éducation appuyant le MENFP dans la préparation et le suivi de l'exécution budgétaire en vue d'améliorer l'efficacité des fournitures des services de base en éducation. La seconde mesure d'accompagnement est un programme d'appui au pilotage et à la planification stratégique de l'éducation au niveau central et dans les 10 Direction Départementales de l'Education.

L'**AECID** a identifié le secteur de l'éducation comme l'un de ses axes prioritaires d'intervention en Haïti. Depuis sa création, l'AECID a travers son bureau technique a mis en œuvre, en collaboration avec le Gouvernement Haïtien, différentes actions en fonction des nécessités identifiées par les institutions nationales. Les deux gouvernements ont signé, en 2010, le Protocole d'Accord Bilatéral pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie pour l'Education en Haïti, qui vise à soutenir la réforme du système éducatif en améliorant l'accès et la qualité de l'éducation de base.

Des ONG espagnoles financées par l'AECID, ont également développé des programmes d'éducation telles que:

- ONG CESAL Projet Soutenir la décentralisation et la gouvernance du secteur de l'éducation et améliorer la qualité de l'éducation en Haïti.
- ONG Tierra de Hombres : Projet Améliorer l'accès et la qualité de l'éducation pour les enfants en situation de vulnérabilité, en donnant la priorité aux filles à Corail Port-au-Prince.
- ONG Arquitectura sin fronteras : Projet Amélioration de l'enseignement, de l'extension et de la formation pédagogique de trois écoles à Ganthier, département de l'Ouest.
- Fundación Entreculturas : Projet Les enfants, les adolescents et les jeunes d'Haïti exercent leur droit à une éducation de qualité.
- Fundación Entreculturas : Projet Améliorer la qualité de l'éducation publique en Haïti.
- Fundación Entreculturas : Projet 504 filles et 415 garçons dans le sud-est d'Haïti ont accès à une éducation de qualité.
- La Fondation Jeunesse et Développement / Fondation Rinaldi-Salesianos Don Bosco avec la construction et mise en marche d'une salle d'usage communautaire inséré dans le Centre éducatif Intégral Don Bosco à Gressier, Leogane.
- La Fondation Cume pour l'Amélioration de l'accès à l'enseignement primaire à Jacmel, le renforcement de la communauté éducative de Fond Parisien et la prise en charge de la demande éducative et de l'efficacité de l'apprentissage dans l'Ouest d'Haïti en contexte d'urgence.

- La Fondation FERECCECA avec la construction d'une école maternelle, fondamentale, secondaire et de formation professionnelle en faveur des victimes du tremblement de terre.
- La Fondation Plan Espagne pour la réhabilitation des services d'enseignement primaire pour les enfants touchés par le tremblement de terre dans le Sud d'Haïti.
- La Coopération Vincentienne pour le Développement pour le renforcement des capacités humaines dans le quartier de Cité Soleil, Port-au-Prince.

Depuis 2012 l'**USAID** a financé deux programmes d'apprentissage de la lecture en Haïti « Tout timoun ap li (ToTAL) » et « Ann ale ». Le programme *Ann Ale* a un budget total de 33 M USD et est mis en œuvre dans 150 à 300 écoles. Il est dans sa troisième année de mise en œuvre. Dans ce projet, ce sont 106 écoles qui sont accompagnées dans le pays, dans 3 départements, ceux du Nord, Nord Est et Sud Est. Dans le Sud-est, ce sont les communes de Thiotte, Grand Gosier et Belle Anse qui sont priorisées pour 30 écoles sélectionnées. Dans le cadre de ce programme, des actions sont également réalisées pour le renforcement des DDE (suivi des formations, appui en motocyclettes au niveau des districts, appui pour le financement des déplacements, appui aux tables sectorielles).

**UNICEF** en Haïti apporte différents supports au gouvernement Haïtien pour garantir le droit à l'éducation universelle gratuite. Elle a ainsi appuyé le Ministère à un niveau national et local pour l'exécution du plan opérationnel 2010-2015, spécialement en ce qui concerne les politiques publiques, la mise en place d'un système national de gestion de l'information et la micro-planification jusqu'au niveau des districts scolaires. Elle a cherché également une amélioration de la qualité de l'éducation à travers le développement des programmes accélérés d'apprentissage pour les enfants « sur-âgés » et promouvoir la réussite scolaire à travers le renforcement des compétences en lecture. Le Ministère est également accompagné pour le développement du cadre politique de la petite enfance avec la mise en place d'une stratégie nationale de prise en charge du jeune enfant de 0 à 6 ans, la promotion des standards pour des services de qualité et d'un nouveau curriculum du préscolaire.

Dans le domaine de l'éducation, la **Banque Mondiale** a contribué à un vaste programme appelé *Education pour Tous-EPT* dont la première phase a démarré en 2007 à hauteur de 110 millions de dollars (avec l'AFD et la BID) et une deuxième phase en 2012 à hauteur de 159 millions (avec Partenariat Mondial pour l'Education (PME), Fonds de reconstruction (FRH) en Haïti, la Banque caribéenne de développement (BDC)). L'objectif de ce programme était d'appuyer la scolarisation et les cantines scolaires. La Banque Mondiale investit en 2018/2019 dans le projet « *Pour une Éducation de Qualité en Haïti-PEQH* » à hauteur de 30 millions de dollars. Ce programme d'un budget de 30 millions USD, met l'accent sur la qualité de l'enseignement, 60 écoles publiques au total dans le grand Sud en bénéficient.

**La Banque Interaméricaine de Développement** appuie actuellement le développement de la mise en réseau d'institutions engagées dans la prise en charge de la petite enfance par le biais d'une coopération technique. Elle a financé une étude sur « Stratégie de recrutement et de formation de ressources humaines pour la petite enfance » en 2013 et a appuyé le BUGEP dans la réalisation d'ateliers menés avec des expertes chiliennes pour la production de 4 modules de formation en éducation préscolaire. Elle a aussi financé le lancement du nouveau curriculum pour l'éducation préscolaire (produit en 2014 avec un financement de l'UNICEF). La BID finance la construction et l'équipement en mobilier de 92 écoles fondamentales publiques dont 67 qui seront terminées fin avril 2018. Ces écoles sont constituées de 9 salles de classe pour l'école fondamentale et 2 salles de classe préscolaires.

## 11. RISQUES

Les hypothèses suivantes sont prises en compte pour permettre une bonne réussite du projet ; i) l'éducation reste une priorité au niveau de la politique du gouvernement avec un budget en évolution les prochaines années et ii) il existe une réelle volonté de déconcentration des services au niveau départemental, iii) les responsables politiques et techniques du Ministère restent à leur poste afin de construire des actions cohérentes sur la durée.

Les risques et interventions de mitigation sont présentés dans le tableau ci-après.

### Tableau des risques et mitigations

Risques	Actions de mitigation
<b>Externes au projet</b>	
Il n'y a pas de continuité au niveau des hauts responsables du MENFP créant un vide au niveau des directives des différents services et créant également peu de motivation.	Le travail sera surtout réalisé avec des cadres, des responsables de service amenés à rester à leur poste.
Au niveau de la DDESE manque de motivation des cadres pour la planification et la collecte des données statistiques Manque de leadership de la direction du fait de changements fréquents des directeurs de la DDE.	La DDE dispose d'instruments et outils pour améliorer la prise de décisions et les résultats de ses interventions.
<b>Internes au projet</b>	
Les salaires des enseignants sont payés en retard créant des tensions et des absences.	Les enseignants des écoles choisies devront être nommés (plus de chance que les salaires soient versés à temps).
Manque de motivation des enseignants à acquérir de nouvelles compétences.	Le choix des écoles participant au programme devra prendre en compte le critère « motivation des professeurs ».
Des aléas climatiques - cyclones, affectent les écoles et empêchent la tenue des cours.	Les écoles choisies présentent une infrastructure solide, des efforts sont réalisés pour préparer le passage des cyclones.
Coordination difficile entre les différents acteurs travaillant sur l'apprentissage en raison de tensions entre les opérateurs.	Dès le démarrage du projet un espace sera mis en place pour favoriser les échanges.

## 12. INDICATEURS, SOURCES DE VÉRIFICATION ET OBJECTIFS DE PERFORMANCE

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Cibles (et année de référence)	Sources et moyens de vérification
Objectif général: incidences	Améliorer la qualité et la gouvernance du secteur éducatif en vu d'un meilleur accès à l'éducation de base dans le cadre du droit humain.	Indicateurs scolaires (écoles, enfants scolarisés, âges, études EGRA) ventilés par sexe.	Taux de scolarisation : 70-80% en 2012  Taux d'enfants sur âgés : 43% des effectifs des deux premiers cycles du fondamental en 2011  Taux de redoublement (Effectif d'élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de bases nécessaires pour passer à l'année ou à une classe supérieure): 13,5% en 2010	Taux de scolarisation : 85 % en 2021  Taux d'enfants sur âgés : 30% des effectifs des deux premiers cycles du fondamental en 2021  Taux de redoublement : 8 % en 2021	Recensement scolaire
Objectif(s) spécifique(s):	<b>OSG</b> : Améliorer de manière durable la qualité de l'éducation et le processus de déconcentration et de gouvernance du secteur de l'éducation au niveau du département du Sud est, afin de faciliter l'apprentissage des	Manuel d'Indicateurs en Education ventilé par sexe  Manuels techniques des différents services connus et appliqués	Un manuel d'opération des DDE existant mais sans être appliqué  Taux d'apprentissage en lecture –écrit	Un manuel appliqué en 2021  Augmentation de 50 % du taux d'apprentissage de la lecture-écriture. 2021	Données statistiques de la DDE-SE

	compétences de base des enfants du département du Sud Est vivant dans des situations de vulnérabilité.				
Résultats	<b>Objectif 1</b> : Les capacités de la Direction Départementale de l'Education du Sud Est (dont les bureaux de Districts Scolaires) d'encadrement et de contrôle des établissements s	Plan de suivi et évaluation  Plan d'action annuel de la DDES  Données statistiques annuelles sur le département du sud Est  Cartes scolaires	En 2018, il existe un plan d'action mais sans suivi.  Pas de données statistiques  Ligne de base à réaliser en début de programme	Plan annuel de planification (à partir de l'année 2)  Un SISE fonctionnel et mis à jour en 2020  20 cartes scolaires élaborées	Ligne de base (Au démarrage du projet une ligne de base sera construite. Cette dernière permettra de préciser et quantifier les indicateurs mais également le niveau d'apprentissage des enfants des écoles pré-identifiées)
	<b>Objectif 2</b> : Les capacités de la DDESE de programmation et d'exécution budgétaire, de planification opérationnelle et de suivi /évaluation sont renforcées.	3 Budgets annuels élaborés avec rapports réguliers		03 budgets annuels avec rapports régulière	Plan annuel, Recensement scolaire  Documents de cartes scolaires
	<b>Objectif 3</b> : La Faculté de Linguistique Appliquée (FLA) de l'Université D'Etat d'Haïti (UEH) est devenue le pôle de compétences en Haïti en théories et pratiques d'apprentissages de la lecture	Un programme d'apprentissage de la lecture pour une quinzaine d'écoles dans le Département du Sud-Est  Taux d'apprentissage de la lecture-écriture en évolution		Un taux d'apprentissage en évolution (50 % au moins) pour 1800 élèves  Les bâtiments de la FLA sont réhabilités et fonctionnels.  Un programme de science de l'éducation de la FLA revu avec	Système d'information statistique d'éducation (SISE)  Documents du programme d'apprentissage de la lecture

				des compétences en apprentissage	
				150 enseignants des écoles ciblées formés à l'apprentissage de la lecture	
	<b>Objectif 4 :</b> L'apprentissage de lecture-écriture des élèves des écoles ciblées est amélioré de manière significative	Programme de science de l'éducation de l'UPSEJ  300 écoles sélectionnées : Participation dans le programme de lecture écriture designé.		15 écoles réhabilitées faisant parties des trois réseaux d'Efacap et dotées de  15 directeurs d'écoles formés et en capacité de suivre les écoles  6 conseillers pédagogiques formés pour accompagner directeurs et enseignants.  300 écoles participent dans le programme de lecture écriture designé	Système d'information statistique d'éducation (SISE)  Documents d'activités de formation  Documents processus de sélection des 300 écoles.

### 13. SYSTÈME DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE COMPTE RENDU

Une ligne de base sera construite au démarrage du projet, elle permettra de préciser et quantifier les indicateurs mais également le niveau d'apprentissage des enfants des écoles ciblées.

Le coordonnateur du projet devra chaque année réaliser une planification des activités et entreprendre le suivi régulier des activités afin d'alimenter le suivi des indicateurs. Des rapports semestriels techniques et financiers seront élaborés par l'équipe projet et devront être alimentés par les rapports de la FLA et de la DDESE.

Le suivi du projet sera assuré par un comité de pilotage qui se réunira au moins deux fois par an. Il sera composé des membres permanents suivants : le Ministre, le directeur général du MENFP, le coordonnateur général, le directeur de la DDSE et le doyen de la FLA enfin un représentant de l'AECID et de l'UE à titre d'observateur.

Le suivi sera également assuré par un comité technique de suivi qui se réunira quatre fois par an entre les périodes où le Comité de Pilotage sera réalisé. Il sera composé des représentants des différentes directions concernées par la mise en œuvre du projet (le directeur général du MENFP, le coordonnateur général, le directeur de la DDSE, les 3 représentants des EFACAP et le doyen de la FLA) ainsi qu'un représentant de l'AECID et de l'UE à titre d'observateurs et effectuera un suivi plus opérationnel du projet.

Une évaluation externe sera réalisée à mi-parcours du projet et sera complétée par une évaluation finale au terme du projet. Des missions de supervision de l'AECID et de l'UE auront lieu au moins deux fois par an et seront réalisées de manière conjointe. Par ailleurs les représentants de l'AECID et de l'UE rencontreront le coordonnateur du programme chaque deux mois afin de faire le point sur les activités engagées. Un compte rendu devra acter ces rencontres.

Par ailleurs, l'AECID et l'UE présenteront régulièrement les avancées et les contraintes du projet au niveau du Groupe Sectoriel Education, actuellement présidé par l'Union européenne.

Enfin un espace d'échanges sera créé afin de partager les expériences sur l'éducation fondamentale et l'apprentissage, cet espace rassemblera la FLA, le coordonnateur du projet, le projet USAID, et éventuellement d'autres dynamiques telles que les écoles appuyées sur l'île de la Gonâve. Ainsi l'expérience de transfert des compétences et de formations des ressources sera systématisée avant la fin du programme.

Une stratégie de visibilité et de communication des actions promues par le programme sera mise en place. Le plan visera l'ensemble de la société haïtienne, mais mettra l'accent sur les différentes entités publiques et organisations sociales concernées par l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement. L'objectif de ce plan visera à sensibiliser les publics cibles à l'importance pour le développement du pays de l'enseignement de qualité en informant le public cible des actions que les institutions publiques impliquées dans l'amélioration de la qualité de l'éducation, en informant les publics cibles des actions promues dans le cadre du projet, en diffusant les impacts et les connaissances générées par les actions menées dans le cadre du projet afin de promouvoir des modèles d'intervention positifs. Ce plan permettra ainsi de donner de la visibilité aux actions menées par l'Union européenne et l'AECID dans le cadre de l'Accord de coopération déléguée.

## **14. DURABILITÉ**

L'éducation est une priorité du Gouvernement actuel et devrait le rester les prochaines années.

Le programme sera mis en œuvre par le MENFP au travers des équipes déjà en place et rémunérées par l'Etat. Les enseignants des écoles, les directeurs, les inspecteurs, les cadres de la DDESE sont des fonctionnaires de l'Etat, ils continueront donc le travail de formation et d'encadrement des élèves après le projet.

Ce ne sera que l'équipe de coordination qui sera contractuelle durant la durée du projet. Le projet mise sur le renforcement des compétences, la construction d'outils pédagogiques qui seront testés, appropriés durant le projet et systématisés avant la fin du programme afin d'être utilisés vers davantage d'écoles. Les outils pédagogiques construits par les enseignants avec un

logiciel Bloom pourront continuer à être produits sans coût additionnel.

Concernant le genre, les femmes sont plus présentes au niveau des premiers cycles du fondamental (primaire) mais restent en plus faible quantité au niveau du secondaire et sont peu présentes au niveau des directions et inspections. Dans le département du Sud-Est, il y a 10 femmes inspectrices sur 47. Au niveau des directions à Belle-Anse par exemple 2 femmes sont directrices d'école sur 22. Cependant dans les comités de parents d'élèves, elles sont présentes et dynamiques.

Il sera ainsi important dans le cadre de ce projet de :

- appliquer une « discrimination positive » et laisser plus de places pour l'inscription des jeunes filles.
- s'assurer au niveau des manuels qu'elles sont bien ou mieux représentées.
- inclure, au niveau de la formation des maîtres, un module sur le genre, ce qui permettra une plus grande prise de conscience.
- enfin s'assurer de la parité aux postes de responsabilité.

Un travail particulier devra également être engagé au niveau de l'éducation environnementale afin de sensibiliser les jeunes dans sa préservation et dans une meilleure gestion. Des gestes simples (utilisation de poubelles, nettoyage des classes et des cours) devront être enseignés aux élèves durant les journées de classes.

Les comités de parents d'élèves seront renforcés, ils permettront d'inclure les parents dans la gestion de l'école (entretien, cuisine), dans le respect des horaires et jours de classes, enfin dans les activités parascolaires.

La durabilité du programme sera assurée de diverses manières :

- Un réel transfert de compétences de l'entité experte dans l'apprentissage de la lecture vers les enseignants de la FLA
- Le véhicule acquis dans le cadre de ce projet sera affecté à l'Unité de gestion du projet responsable de sa mise en œuvre. A la fin du projet EDUKAYITI, la propriété de ce véhicule sera attribuée à l'Université d'État d'Haïti pour la Faculté de Linguistique Appliquée.
- La mise en place d'une équipe au sein de la FLA en capacité de concevoir un programme de formation des enseignants et de suivre les compétences acquises et l'application des formations.
- Une amélioration du fonctionnement des entités partenaires avec des investissements seulement si un plan d'entretien existe. Ce plan d'entretien doit pouvoir valoriser les équipements et différents investissements.
- Des relations seront établies avec l'Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ) en vue également de transfert de compétences pour la formation des enseignants.
- L'amélioration de la planification au niveau de la DDESE devait également permettre une plus grande organisation du travail d'appui et de suivi des écoles, de l'inspection et de la programmation du renforcement des compétences des enseignants.

## 15. GESTION DE LA SÉCURITÉ

Concernant la sécurité, les actions suivantes seront prises en compte par l'équipe projet :

- Veiller les éventuelles tensions pouvant survenir lors des déplacements en Haïti au cours de la journée et notamment sur la route menant à Jacmel afin de ne pas circuler lors de ces tensions.
- Rester informé des éventuels mouvements sociaux tels que manifestations des enseignants et rester en retrait le cas échéant.
- Prendre en compte les normes para sismiques et anti cycloniques lors des travaux de réhabilitation des écoles et EFACAP. Les ouvriers travaillant sur les chantiers devront également bénéficier des équipements (casques, bottes), utiles à leur protection.
- Elaborer un manuel des procédures pour l'utilisation des matériels roulant et d'un plan de contingence du bureau.
- Donner aux employés un espace de travail sécuritaire et leur permettre d'avoir une assurance santé dans le cadre de la contractualisation.
- Veiller à la sécurité des consultants de passage en Haïti.

Port au Prince, novembre 2018